

## Un Ingénieur de l'Industrie et des Mines dans votre entreprise ?

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines est un ingénieur diplômé de l'une des Écoles Nationales Supérieures des Mines (Albi, Alès, Douai ou Nantes), ou un ingénieur titulaire d'un autre diplôme ou titre d'ingénieur, ou encore un titulaire d'un diplôme ou d'un titre sanctionnant un troisième cycle d'études scientifiques.

Il a accompli une partie de sa carrière professionnelle dans l'administration, soit dans le réseau des Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), soit au Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, ou au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, soit encore en détachement dans un autre service de l'État.

Avec sa grande aptitude à l'analyse, et avec l'approche technique et la capacité de gestion de projets qui caractérisent un ingénieur, il vous assurera une bonne appropriation du fonctionnement des services de l'État et des procédures administratives les plus complexes.

Il conduira avec succès vos projets, dans de nombreux domaines :

- Prévention des nuisances et des pollutions industrielles
- Maîtrise des risques industriels (sites SEVESO)
- Contrôle des industries extractives (mines, carrières, explosifs...)
- Sûreté des installations nucléaires
- Véhicules de transport de marchandises dangereuses
- Contrôle technique des véhicules (service des mines)
- Sécurité des équipements sous pression et des canalisations
- Production, transport, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie
- Qualité, métrologie, normalisation
- Animation économique, développement industriel

Si vous souhaitez qu'un Ingénieur de l'Industrie et des Mines rejoigne votre équipe et contribue au développement harmonieux de votre entreprise, dans le respect de l'environnement, des biens et des personnes,

Contactez la Cellule Essaimage du SNIIM :

10, rue Ernest Antoine  
BP 20007  
59440 AVESNELLES  
TEL : 03.27.56.40.37  
FAX : 03.27.56.40.39  
E-mail : [nadine.viste@industrie.gouv.fr](mailto:nadine.viste@industrie.gouv.fr)

Toutes les offres d'emploi arrivant à la cellule Essaimage du SNIIM sont immédiatement diffusées par le biais du mèl et du site internet du SNIIM.



## LES COMPETENCES DES INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Champs des compétences	Savoir-faire	Fonctions exercées dans l'administration	Correspondances des niveaux de responsabilité public / privé
TECHNIQUE REGLEMENTAIRE	Capacité d'analyse et d'expertise dans des domaines très variés, aptitude à l'examen technique d'une problématique et à l'évaluation de la pertinence des solutions proposées.  Élaboration et suivi de l'application des règlements.	Responsable d'une subdivision spécialisée.  Ingénieur fonctionnel dans une division ou en administration centrale.	Ingénieur responsable de production, environnement et sécurité industrielle.  Responsable produit ou service après-vente.
AUDITEUR INSPECTEUR	Auditeur des systèmes qualité des organismes agréés (Apave, Véritas, CEP...) et des entreprises soumises aux contrôles des DRIRE, inspection à caractère réglementaire (industrie, environnement).	Responsable d'une subdivision spécialisée.  Ingénieur fonctionnel dans une division.	Ingénieur qualité.  Ingénieur conseil.  Ingénieur hygiène-sécurité-environnement.  Auditeur.
TECHNICO- ECONOMIQUE	Vision globale de la gestion d'un dossier sous tous ses aspects : techniques, administratifs, juridiques, normatifs, économiques, financiers, organisationnels.	Ingénieur chargé de développement industriel.  Ingénieur fonctionnel dans une division ou en administration centrale.	Ingénieur chargé d'affaires.  Ingénieur conseil.  Chef de projet.
MANAGEMENT	Responsable d'une structure importante.  Aptitude à manager des équipes comportant plusieurs dizaines de cadres et à assurer le relationnel avec les responsables politiques, administratifs, et économiques locaux.	Responsable d'une subdivision.  Chef de division.  Chef de groupe de subdivisions.	Chef de service.  Chef de département.  Directeur d'unité industrielle.  D.G. – D.G.A.
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Aptitude à gérer des structures pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes réparties sur de nombreuses implantations.	Secrétaire général.	Secrétaire général.  D.R.H.  D.D.G.  D.G.A.